



# Ecole primaire de Corni



Renseignements généraux et documents d'inscription...

## Ecole de CORNIL

28 grand'rue 19150 Cornil

Tél : 06/75/91/50/01 ou 05/55/27/20/65

### Temps scolaire

#### Education Nationale

Inspecteur de l'Education Nationale : M. SAUVEZIE

Médecin scolaire : Mme BLAVIGNAC

Psychologue scolaire : Mme DIOP

Directrice de l'école : Mme BERGON

Les enseignantes de l'école :

Classe de TPS / PS / MS : Mme VERGNE

ATSEM : Mme RATHONIE

Classe de MS / GS : Mme PIGEROULET

ATSEM : Mme GIROND

Classe de CP / CE1 : Mme BOSSOUTROT

Classe de CE1 / CE2 : Mme PIRON

#### Horaires de classe :

Lundi : 9h-12h 13h30-16h

Mardi : 9h-12h 13h30-15h30

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 9h-12h 13h30-16h

Vendredi : 9h-12h 13h30-15h30

L'accueil se fait 10 minutes avant le début de chaque demi-journée.

APC (activités pédagogiques complémentaires) : avec les maîtresses :

Les lundis et jeudis de 16h à 16h30

### Temps périscolaire

#### Mairie de CORNIL

Place Jean Marie Dautier 19150 CORNIL

Tél : 05/55/27/20/12

Maire : M. FOUCHÉ

Adjoint chargé des affaires scolaires : Mme GUILLAUMIE

Restauration scolaire : Mme DA CUNHA

Service maternelle : Mme RATHONIE, Mme GIROND

Service élémentaire : Mme DA CUNHA, Mme CHASTANG

Garderie : Mme CHASTANG

Etude surveillée : Mme CHARDAYRE

Responsable des activités périscolaires : Mme CHARDAYRE

#### Horaires cantine :

Maternelle : de 12h à 12h50

Elémentaire : de 12h40 à 13h20

Horaires garderie : de 7h à 8h50 tous les matins

De 16h30 à 19h les lundis mardis jeudis vendredis

De 12h à 12h30 les mercredis

Horaires études surveillées : de 16h45 à 17h45 les lundis et jeudis

Activités périscolaires : les lundis et jeudis de 16h à 16h30 ; les mardis et vendredis de 15h30 à 16h30

## Renseignements utiles sur l'école de Cornil

 L'école de Cornil comporte 5 classes, de la TPS (Toute Petite Section de maternelle) au CM2 (Cours Moyen 2<sup>ème</sup> année).

 Les enseignantes :

- Mme BERGON PRADOUX, la directrice
- Mme BOSSOUTROT
- Mme PIGEROULET
- Mme ANGLARD
- Mme VERGNE
- Un autre enseignant assure un jour par semaine la décharge de la directrice.

 Les horaires de l'école :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00 – 12h00				
13h30– 16h00	13h30-15h30		13h30– 16h00	13h30-15h30

L'accueil se fait 10 minutes avant l'heure de rentrée de chaque demi-journée.

Des activités périscolaires gratuites sont mises en place de la sortie des classes jusqu'à 16h30 :

- Les lundis et les jeudis sous forme de récré-activités.
- Les mardis et les vendredis sous forme d'ateliers (poterie, arts plastiques, danse, jeux collectifs...). Les inscriptions se font à chaque période (de vacances à vacances).

 La cantine : un restaurant scolaire se situe dans l'école. Les élèves de maternelle mangent de 12h00 à 12h45 et ceux de l'élémentaire de 12h40 à 13h20. L'inscription se fait le matin dans les classes.

 La garderie : elle se situe entre les deux classes maternelles. Elle accueille les élèves de 7h00 à 8h50 le matin et de 16h30 à 19h00 le soir. L'inscription se fait le jour même.

 Un service de transport scolaire dépose les enfants le matin à 8h50 et les ramène le soir dès 16h30 (dossier à retirer à la mairie).

 Les mercredis midis, un car emmène les élèves inscrits au centre de loisirs du Chambon à Laguenne.

Les numéros utiles :

 Ecole : 05-55-27-20-65 / 06-75-91-50-01

 Mairie : 05-55-27-20-12

 Cantine : 05-55-27-48-08

Il est indispensable de prendre rendez-vous avec la directrice pour toute inscription.

**Pour information :**

Tarif du repas de cantine : 2€14

Tarif du service de garderie : - de 1h : 1€32 ; + de 1h : 2€57 ; + de 2h30 : 3€85

**1. Pour l'inscription à l'école, vous devez fournir :**

- 🌀 Les fiches de renseignements
- 🌀 La fiche d'urgence
- 🌀 Une photocopie du livret de famille (pages concernées : les parents et les enfants)
- 🌀 Une photocopie du carnet de santé de l'enfant (les pages de vaccination)
- 🌀 Si votre enfant a été scolarisé dans une autre école : un certificat de radiation.
- 🌀 Si les parents sont séparés : une photocopie de l'extrait de jugement fixant la garde de l'enfant.
- 🌀 Une attestation d'assurance responsabilité civile + individuelle accident (à fournir au moment de la rentrée)

**2. Les « fournitures »**

- 🌀 Si votre enfant rentre à l'école maternelle, vous devez fournir :
  - 📌 Un cartable
  - 📌 Une poche plastique contenant un change complet pour votre enfant.
  - 📌 Pour les TPS-PS-MS : Une couverture, un drap housse et une taie d'oreiller pour la sieste. Elles vous seront remises à chaque veille de vacances.
  - 📌 Les doudous et les sucettes sont bien sûr autorisés.

De plus, il est organisé pour les élèves de maternelle un goûter collectif le matin, sous forme de fruits. Une participation financière de 5€ vous sera demandée.

- 🌀 Si votre enfant rentre à l'école élémentaire, vous devez fournir un cartable. Le matériel scolaire (stylos, cahiers, ...) est fourni par l'école ; une petite liste de fournitures scolaire reste à la charge des familles, elle est donnée en fin d'année scolaire et affichée aux panneaux d'affichage à l'extérieur de l'école.

**3. L'entrée et la sortie des élèves :**

Les élèves de maternelle doivent être amenés dans les salles de classe et récupérés soit au portail, soit dans les salles de classe.

Les élèves de l'élémentaire entrent et sortent au portail.

**Les élèves ne sont remis qu'aux parents ou aux personnes autorisées à venir les chercher.**

Pendant la journée de classe, l'école est fermée. Si vous devez venir chercher votre enfant, vous devez passer par la porte d'entrée située sur la rue.

**4. Une réunion d'information a lieu dans les 15 jours suivant la rentrée ; votre participation est fortement conseillée.**

## **5. L'association des parents d'élèves de Cornil**

« L'association des Parents d'Elèves a pour but de récolter de l'argent tout au long de l'année afin de financer les sorties scolaires des enfants (voyages de fin d'année, sorties en lien avec les projets de chaque classe...).

Nous organisons trois manifestations principales durant l'année : loto (novembre), carnaval (mars) et fête de l'école (juin).

En parallèle, nous participons également à d'autres évènements comme la randonnée des fours à pain, le Téléthon.

Nous réalisons aussi des ventes par l'intermédiaire des enfants (sapins de Noël, chocolats).

Nous nous réunissons afin de préparer au mieux ces actions et de répartir les tâches selon les possibilités de chacun, et ceci dans la convivialité.

La première réunion étant l'Assemblée Générale, elle se fait rapidement après la rentrée.

Il est important d'avoir de nombreux parents aussi bien lors des manifestations que lors des réunions.

Plus nous serons nombreux, plus nous ferons avancer l'association en améliorant les actions menées et en trouvant de nouvelles idées. »

La présidente Aurélie LACROIX

06 40 58 62 20

## Votre enfant va rentrer à l'école pour la première fois...

### Voici quelques petits conseils pour les papas, les mamans ...

#### Avant la rentrée :

- ✚ Avant, montrez-lui sa future école, faites le chemin avec lui / elle, parlez-lui de l'école, sans embellir, sans inquiéter.

#### Le jour de la rentrée :

- ✚ Accompagnez-le / la, le jour de la rentrée.
- ✚ Acceptez ses larmes s'il en a, expression normale de son émotion, de sa peur de l'inconnu. ... et aussi de l'effet de groupe. Les élèves s'arrêtent très vite de pleurer une fois que les parents sont tous partis.
- ✚ Gardez autant que possible vos propres larmes pour l'extérieur. Ces larmes-là aussi sont tout à fait normal, mais mieux vaut ne pas les laisser couler devant votre enfant.
- ✚ Allez boire un café avec les autres parents au portail. Le café de rentrée organisé par l'association des parents d'élèves sert aussi à échanger votre ressenti et faire connaissance avec les autres parents.
- ✚ Dites-lui où vous allez en le / la quittant, ce que vous allez faire et qui viendra le / la chercher. (N'oubliez surtout pas de donner cette dernière information à la maîtresse ou à l'ATSEM !)
- ✚ Laissez-lui prendre son doudou.
- ✚ Ne vous éternisez pas avec lui dans la classe s'il pleure, allez vers la maîtresse ou l'ATSEM qui prendra le relais.
- ✚ Soyez à l'heure pour la sortie : c'est difficile pour un petit de voir arriver tous les papas et les mamans, et d'attendre...
- ✚ Ne lui posez pas trop de questions, il / elle parlera quand ce sera son moment.

#### Pour les jours, semaines, mois suivants :

- ✚ N'hésitez pas à parler avec la maîtresse si vous avez des questions, des inquiétudes...
- ✚ Donnez-lui le temps de s'adapter à l'école, sans vous affoler de ses larmes, de ses cris, de ses trépignements. Certains enfants ont besoin de temps pour accepter le changement.
- ✚ Consultez quotidiennement le cahier de liaison de votre enfant, intéressez-vous à son travail, regardez avec lui les cahiers que la maîtresse vous transmet et lisez les livres que votre enfant choisit en classe.

#### Et puis, n'oubliez pas que...

- ✚ Votre enfant a déjà appris beaucoup avec vous, et il va continuer. A l'école, il apprendra d'autres choses.
- ✚ Il est important qu'il / elle vienne régulièrement. L'admission à l'école maternelle implique l'engagement, pour les personnes responsables, d'une fréquentation régulière.
- ✚ Si votre enfant est malade, soignez-le et gardez-le jusqu'à un rétablissement complet. Votre enfant guérira plus vite au repos et il ne contaminera pas les autres copains !